



Vous êtes ici :

Accueil Rechercher une publication
 Champ(s) de formation Santé (avis sur le projet)

RAPPORT D'ÉVALUATION | FR



Champ(s) de formation Santé (avis sur le projet)

Type : Champ (domaine) de formations (projet)

Campagne d'évaluation : 2016-2017 (vague C) - Publié le : 24/11/2017

Établissement(s) concerné(s) : AMU - Aix-Marseille Université

Noms des formations proposées :

- Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation
- Licence professionnelle Métiers de la santé : technologies
- Master Biologie, santé
- Master Humanités en santé
- Master Ingénierie de la santé
- Master Santé
- Master Santé publique
- Grade licence PACES (première année commune aux études de santé)
- Grade licence Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM - 1er cycle)
- Grade licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP - 1er cycle)
- Grade licence Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO - 1er cycle)
- Grade licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa - 1er cycle)
- Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM - 2ème cycle)
- Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP - 2ème cycle)
- Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO - 2ème cycle)
- Grade master Diplôme d'état de sage-femme / Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa - 2ème cycle)

Domaine(s) disciplinaire(s) de formation : STS - Sciences, Technologies, Santé



Rapport Hcéres - Champ(s) de formation Santé (avis sur le projet)

(267.51 Ko) - PDF (/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/C2018-EV-0134009M-DEF-FOCP180016498-024571-RD.pdf)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.